



SAINTES : coordination des chantiers d'insertion

La mission locale de la Saintonge est chargée de coordonner et de concourir, en lien avec les élus, à l'élaboration des clauses d'insertion dans le cadre de la commande publique dans le cadre du PNRU.

Thème(s): insertion professionnelle

Public ciblé: habitants des quartiers

Trois raisons pour présenter l'action:

- 1) aide le territoire à développer les clauses d'insertion dans les marchés publics,
- 2) veille à l'accès au dispositif pour les habitants des quartiers,
- 3) accompagne les salariés durant leurs contrats.

Descriptif de l'action:

La nouvelle charte nationale d'insertion 2014/2024 est applicable aux porteurs de projets et aux

maîtres d'ouvrage contractualisant avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain. A l'occasion de la mise en œuvre des nouveaux projets de renouvellement urbain, l'accès à l'emploi des habitantes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, notamment en exploitant les possibilités ouvertes par la commande publique en associant les maîtres d'ouvrage et les partenaires de l'emploi et de l'insertion a été priorisée. Cela permet de favoriser l'insertion des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville rencontrant des difficultés sociales et professionnelles spécifiques d'accès à l'emploi.

Plus d'informations
